BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 913

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

349 903 708 RCS Saint Etienne.
GALTY.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : Lieu-dit Les Granges, Zone d'Activité Rd 8, 42600 Montbrison.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : NAFASACE Société par Actions Simplifiée au capital de 159.000 Euros Siège social : ZA -Départementale 8 Lieudit Les Granges 42600 MONTBRISON 418 892 675 R. C. S SAINT ETIENNE ——————————————— GALTY Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros Siège social : ZA -Départementale 8 Lieudit Les Granges 42600 MONTBRISON 349 903 708 R.C.S SAINT ETIENNE AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte signé électroniquement le 25 novembre 2022, la société GALTY et la société NAFASACE ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société GALTY par la société NAFASACE au moyen de l'apport par la société GALTY à la société NAFASACE de tous éléments de son actif évalué à 1.393.695 euros contre la prise en charge de son passif évalué à 496.052 euros, soit un apport net de 897.643 Euros. La société NAFASACE détenant la totalité des actions de la société GALTY, il n'est fait mention d'aucun rapport d'échange, ni d'augmentation de capital à réaliser. Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE le 25 novembre 2022 pour les sociétés GALTY et NAFASACE, en conformité de l'article L 236-6 du Code de Commerce. Pour avis - Les Dirigeants.